

TABLE DES MATIERES

Rapport

Annexe I : Liste des participants

Annexe II : Agenda de la réunion

Introduction

1. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de préparation du Plan d'Action Stratégique sur la diversité biologique marine et côtière méditerranéenne (PAS-BIO), le CAR/ASP a organisé à Athènes, du 8 au 10 mai 2003, la Deuxième Réunion des Correspondants Nationaux du Projet.
2. Les objectifs de la réunion consistaient a (i) informer les Correspondants Nationaux de l'état d'avancement des activités réalisées jusqu'à présent pour la mise en œuvre du Projet, (ii) examiner le projet préliminaire de Document SAP-BIO et (iii) examiner le reste des principaux produits du Projet.

Participation

3. Les Correspondants nationaux désignés par les Parties contractantes ci-après ont participé à la réunion: Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Communauté européenne, Croatie, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Malte, Maroc, Monaco, République arabe syrienne, Slovénie, Tunisie et Turquie.
4. Les organisations ci-après étaient représentées par des observateurs : FAO, Secrétariat d'ACCOBAMS et UICN.
5. L'Unité de coordination du Plan d'Action pour la Méditerranée (PNUE/MEDU) était représentée à la réunion.
6. Le CAR/ASP a assuré le secrétariat de la réunion.
7. La liste complète des participants figure à l'annexe I du présent rapport.

Point 1 de l'ordre du jour - Ouverture de la réunion

8. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants à la Réunion, Mr Mohamed Adel Hentati, Directeur du CAR-ASP, a rappelé les recommandations de la Première Réunion des Correspondants Nationaux concernant le processus de préparation du PAS BIO. Il a félicité les Correspondants Nationaux pour la qualité du travail effectué qui a permis la préparation des Rapports Nationaux ainsi que des Plans d'Action Nationaux portant sur des questions spécifiques de biodiversité (PANs).
9. Mr. Hentati a, par ailleurs, souligné que le CAR/ASP a mené le processus d'élaboration du PASBIO sur la base des résultats des processus engagés, tant au niveau national que régional. Dans ce contexte, Mr. Hentati a tenu à remercier tous les membres du Comité Consultatif pour le soutien et l'appui constants apportés au CAR/SAP. Il a également souligné l'importance de la réunion, en tant qu'étape essentielle pour l'amélioration du Projet préliminaire du document PAS-BIO.

10. Mr. Ante Baric, Coordinateur du Projet GEF, a souhaité la bienvenue aux participants au nom du FEM et a souligné le fait que depuis la tenue de la Première Réunion des Correspondants Nationaux à Alicante, beaucoup de travail a été réalisé dans le cadre du Projet ce qui a permis de préparer des documents importants, et plus particulièrement le projet préliminaire de document PAS-BIO. Il a également mis en exergue le fait que le document PAS-BIO, soumis à la Réunion, était un projet préliminaire en invitant les participants à formuler des remarques et à faire des propositions pour en améliorer le contenu.
11. Mr. Baric a également souligné que le document PAS-BIO devrait servir de document de base pour la planification et le financement des initiatives visant à conserver la biodiversité à l'échelle nationale et régionale.
12. Au nom de Mr. Lucien Chabason, Coordinateur du Programme MAP, qui, suite à un empêchement, n'a pu assister aux travaux de la Réunion, Mme Tatiana Hema, Chargée de Programme à l'Unité de Coordination du PAM, a souligné l'importance de cette Réunion en tant qu'étape essentielle pour la préparation du Plan d'Action Stratégique sur la Biodiversité en Méditerranée, et qui sera examiné lors de la prochaine réunion des Points Focaux Nationaux pour les ASP en vue de le soumettre aux Parties Contractantes pour approbation. Elle a également mis l'accent sur le fait que le document PAS-BIO devrait permettre d'élaborer une stratégie réaliste pour la mise en œuvre du Protocole relatif aux Aires Spécialement Protégées et à la Diversité Biologique en Méditerranée.
13. Mme Hema a indiqué qu'il est essentiel de tenir compte du contexte national et international pour pouvoir évoluer dans le cadre d'une approche participative.

Point 2 de l'ordre du jour - Règlement intérieur

14. Il a été décidé que le règlement intérieur adopté pour les réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention sur la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et aux Protocoles y relatifs (UNEP/IG.43/6, annexe XI) s'appliquerait *mutatis mutandis* à la réunion.

Point 3 de l'ordre du jour - Election du Bureau

15. Après des consultations informelles, la réunion a élu le Bureau composé comme suit :

Président:	Mr. Robert TURK (Slovénie)
Vice-présidents:	Mr. Javier PANTOJA (Espagne) Mr. Elieser FRANKENBERG (Israël)
Rapporteur:	Mr. Habib BEN MOUSSA (Tunisie)

Point 4 de l'ordre du jour - Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

16. La réunion a adopté l'ordre du jour provisoire (UNEP(DEC)/MED WG.227/1) proposé par le CAR/ASP tenant compte des recommandations de la première réunion du Comité consultatif, et annoté dans le document UNEP(DEC)/MED WG.227/2. La réunion a également examiné et adopté l'emploi du temps proposé à la fin de ce dernier document. L'ordre du jour figure à l'annexe II du présent rapport.

Point 5 de l'ordre du jour - Présentation et état d'avancement du Projet PAS-BIO

17. Le secrétariat a brièvement présenté l'état d'avancement de la mise en oeuvre du Projet en se référant au document UNEP(DEC)/MED WG.227/inf.3. Les principaux résultats du Projet et les étapes réalisées pour l'élaboration du projet de document PAS BIO ont été présentés (Rapports nationaux, plans d'action nationaux et documents régionaux).

18. En réponse à une question posée par une délégation, le secrétariat a indiqué que les rapports régionaux élaborés dans le cadre du Projet seront en partie publiés et sont présentés à cette réunion en tant que produit du projet soumis à l'avis des représentants des Parties Contractantes. Il a informé la réunion que pour le CAR/ASP il s'agit de documents de grand intérêt scientifique et technique qui méritent d'être diffusés à large échelle en Méditerranée et même en dehors de la région méditerranéenne. A cet égard le Secrétariat a invité les participants à faire part au CAR/ASP de leurs éventuels commentaires sur ces documents.

Point 6 de l'ordre du jour - Examen et analyses détaillées du document préliminaire du PAS BIO

Session 1: Présentation et examen du document préliminaire du PAS BIO

19. Le CAR/ASP a présenté le projet préliminaire du document du PAS BIO en se référant au document UNEP(DEC) MED WG 227/3. Après une présentation générale du document, le Secrétariat a procédé à des présentations détaillées de chaque partie du document fournissant à chaque fois les recommandations d'ordre général formulées à cet égard par le Comité Consultatif du Projet, réuni le 7/5/2003 pour examiner ledit document. Après chaque présentation faite par le Secrétariat, le Président de la réunion a invité les participants à exprimer leurs points de vue.

20. S'exprimant sur le contenu général du document plusieurs délégations ont félicité le CAR/ASP pour le travail effectué dans le cadre du Projet PAS BIO et ont souligné qu'il est nécessaire que le document du PAS BIO constitue une vraie stratégie et qu'à cet effet ses différents chapitres doivent être concis et les actions doivent être orientées. Il a été également proposé de produire, sur la base

du texte final du PAS BIO une fois adopté par les Parties contractantes, un résumé de quelques pages à diffuser sous formes de brochures d'information ciblant les décideurs.

21. Tenant compte d'une recommandation faite par le Comité consultatif, la réunion a convenu d'introduire quelques modifications au plan général du projet de document du PAS BIO. Ces modifications consistent notamment à grouper les chapitres III « Synthèse des rapports nationaux » et le chapitre IV "Evaluation régionale" dans un même chapitre consacré à la situation actuelle de la biodiversité marine et côtière méditerranéenne. Ce Chapitre sera organisé comme suit :
 - Biodiversité marine et côtière en Méditerranée : Etat, Menaces et tendances.
 1. Analyse et évaluation au niveau national (contenu révisé du chapitre III initial)
 2. Analyse et évaluation au niveau régional (contenu révisé du chapitre IV initial)
22. Après un long débat sur les chapitres introductifs du document (Préface, Exposé, Informations de Fond et Cadre Conceptuel), il a été convenu de cibler davantage ces chapitres sur le cadre générale et l'approche participative qui a conduit à élaborer le PAS BIO en évitant les détails relatifs à la conduite du Projet. La réunion a également convenu de présenter ces chapitres introductifs en tant qu'argumentaire qui figurera dans le document du PAS BIO sans les intégrer dans le Plan d'Action Stratégique proprement dit qui sera doté d'une brève introduction.
23. Etant donné que le projet préliminaire du PASBIO a traité de certaines espèces côtières ayant un cycle de vie totalement terrestre, une discussion a eu lieu concernant la portée géographique du Projet. A ce propos, la réunion a généralement convenu que des initiatives concernant ces espèces exclusivement terrestres existent dans le cadre d'autres instances internationales et a souligné la nécessité de focaliser sur des espèces marines ou ayant une composante marine dans leur cycle de vie. Toutefois la réunion a recommandé de demander des directives sur la question auprès des structures pertinentes du PAM.
24. Sur proposition de plusieurs participants, la réunion a recommandé que soient identifiés des indicateurs de mise en œuvre du PASBIO permettant d'évaluer la mise en œuvre du PAS/BIO et l'efficacité des actions menées dans son cadre sur les plans national et régional. Dans la mesure du possible, ces indicateurs sont à identifier dans le SAPBIO ou lors de la phase préparatoire de sa mise en oeuvre.
25. Après discussion, il a été décidé d'introduire quelques améliorations aux chapitres III et IV. En plus de quelques modifications de formulation, la réunion a proposé de fusionner deux sections (les espèces introduites et les espèces lesseptiennes), et d'inclure un tableau dans la première partie du chapitre IV pour lier les principaux problèmes de la biodiversité aux principales menaces. Il a été recommandé aussi d'inclure la question d'élevage du thon dans les sections relatives à la pêche et à l'aquaculture.

26. En plus de quelques simples modifications (apport de quelques précisions et modifications de quelques formulations), pour améliorer le contenu du chapitre V, la réunion a convenu de ne pas faire figurer le tableau relatif aux PANs ;
27. Le sous-chapitre 3 « Identification et classification des cibles, objectifs et actions spécifiques » du chapitre V qui constitue l'essentiel du document PAS BIO, a été discuté par les participants, section par section. Il a été précisé que les actions figurant au tableau (§ 3.2) n'ont pas été consignées selon un ordre de priorité. Par ailleurs, pour faciliter la lecture du document par les politiques et les bailleurs de fond, il a été proposé de procéder à une réorganisation de l'ordre des catégories et des actions prioritaires.
28. Le débat a permis de dégager plusieurs suggestions et remarques pour améliorer le contenu du tableau (§ 3.2). Il a été convenu d'éliminer les listes d'exemples en vue d'alléger le texte et de ne pas limiter le champ d'action des domaines d'activités. Il a été également convenu de déplacer un groupe d'actions prioritaires et d'en fusionner d'autres. Par ailleurs, il a été proposé d'ajouter d'autres acteurs notamment pour quelques actions prioritaires concernant les questions qui sont plus en rapport avec d'autres traités internationaux que la Convention de Barcelone. Le besoin de reformuler les titres de certaines actions prioritaires et l'ajout d'autres actions spécifiques pour mieux atteindre les objectifs escomptés a été également exprimé.
29. Quant aux actions inhérentes aux activités de pêche certains délégués ont émis des réserves quant à la pertinence de ces dernières par rapport au PASBIO, puisqu'elles sont reflétées dans d'autres stratégies et projets, et ont souligné la nécessité de mieux coordonner avec les organisations internationales compétentes en la matière.
30. Conscients de l'importance des données de base spécifiques, plusieurs délégués ont souligné le besoin d'accorder d'avantage d'importance à l'action prioritaire n°1, portant sur l'inventaire des habitats sensibles.
31. Après examen du point 4 "Recommandations Générales" du Chapitre V, la Réunion a convenu de changer le titre de ce point et de le consacrer à la gouvernance, en précisant que pour les aspects législatifs de la gouvernance figurent parmi les actions prioritaires consignées dans le tableau du point 3.2.
32. Conformément aux recommandations faites par le Comité Consultatif du Projet, la Réunion a convenu la reformulation du Chapitre VI en vue de l'améliorer. Les participants ont suggéré d'ajouter les noms de plusieurs autres organisations en tant que partenaires potentiels pour la mise en œuvre du Projet et ont présenté quelques suggestions au Secrétariat concernant les changements à apporter au niveau de ce chapitre.
33. Le Secrétariat a fait une brève présentation du Chapitre VII, *Le Portefeuille d'Investissement*, où il a souligné que la version proposée présente d'amples analyses et détails opérationnels concernant les estimations chiffres des activités retenues en vue de fournir une vision plus approfondie requise pour la discussion,

et que le prochain projet de document se limitera aux faits, chiffres et tableaux uniquement. Deuxièmement, un portefeuille d'investissement exhaustif comprenant toutes les données nécessaires sera préparé. En plus de cela, un certain nombre d'actions concernant l'infrastructure lourde et autres éléments nécessaires ne sont pas du ressort direct du PAS BIO, mais qui ont été incluses dans les rapports nationaux nécessitant de grands investissements. Ceci a diminué l'harmonie d'ensemble du programme d'investissement.

34. Mr Ante Baric, Coordinateur du Projet FEM, a informé la Réunion que le FEM était prêt à financer la mise en œuvre des premières phases du Projet.
35. La nécessité de revoir les estimations de coût des actions régionales (Tableau 2) et d'augmenter le montant alloué à la recherche de base sur la biodiversité marine et l'inventaire et la collecte de données a été soulignée par quelques participants.
36. Pour clore la discussion sur ce point de l'ordre du jour, il a été convenu que le CAR/ASP se chargera de transmettre aux Correspondants Nationaux les détails qui ont servi de base aux estimations présentées quant aux montants financiers alloués aux actions régionales, ainsi que d'effectuer une analyse reflétant les détails (sous forme de pourcentage), par rapport au coût total requis pour la mise en œuvre du PAS BIO, et ce par groupe d'actions. Il sera procédé à une évaluation plus actualisée des coûts nécessaires au financement des actions régionales et qui sera préparée par le CAR/ASP sur la base de ladite analyse et les remarques éventuelles soulevées par les Correspondants ; cette évaluation actualisée sera soumise à la prochaine Réunion des Points Focaux Nationaux pour les ASPs.
37. En plus des recommandations faites par la Réunion, comme indiqué ci-dessus, le CAR/ASP tiendra compte des discussions issues de l'examen de ce point de l'ordre du jour pour préparer une nouvelle version du projet de rapport PAS BIO. Cette nouvelle version sera examinée au cours de la Sixième Réunion des Points Focaux Nationaux pour les ASPs (17-21 juin 2003), et ce pour le soumettre aux Points Focaux Nationaux du PAM ainsi qu'aux Parties Contractantes.
38. La présentation du chapitre 8 "Mesures de suivi" a été suivie d'une discussion approfondie concernant les actions à mettre en œuvre, le rôle du CAR/ASP dans l'assistance aux pays et la nécessité d'actions immédiates après l'approbation du PAS BIO quant au financement, la coopération et l'appui international. La nécessité de renforcer les capacités du CAR/ASP en vue de permettre la mise en œuvre du PAS BIO a été soulignée. Enfin, des modifications ont été proposées concernant la nécessité de clarifier le rôle du CAR/ASP et de définir davantage le rôle des partenaires. Quelques modifications spécifiques ont été également proposées.

Session 2: Concertation avec les correspondants nationaux pour la révision des documents: «projet de synthèse des rapports nationaux» et «projet de résumé des Plans d'Action Nationaux» élaborés dans le cadre du projet PAS BIO».

39. Ce point de l'ordre du jour n'a pas été traité en plénière. Chaque Correspondant national a été invité à examiner individuellement avec le CAR/ASP, pendant environ une demi-heure et selon un planning proposé par le Secrétariat, les informations pertinentes contenues dans les documents UNEP (DEC)/MED WG.227/4 et UNEP (DEC)/MED WG 227/5. Lors de ces entretiens les questions relatives aux évaluations des investissements dans les rapports nationaux et les PANs ont été également discutées.

40. Les travaux de cette session ont permis d'affiner davantage le contenu des deux documents. Pour certains Correspondants nationaux, il a été convenu que des informations complémentaires seront fournies au Secrétariat après la réunion. Pour que ces informations soient intégrées dans les documents à soumettre à la prochaine réunion des points focaux nationaux pour les ASP (Marseille, 17-20 juin 2003), il a été convenu de les faire parvenir au CAR/ASP avant le 25 mai 2003.

Point 8 de l'ordre du jour - Autres activités

41. Les participants n'ont soulevé aucune question autre que celles inscrites à l'ordre du jour.

Point 9 de l'ordre du jour - Adoption du rapport de la réunion

42. La réunion a adopté son rapport, tel qu'amendé.

Point 10 de l'ordre du jour - Clôture de la réunion

43. Après les civilités d'usage, le Président a prononcé la clôture de la réunion le samedi 10 mai 2003 à 18h15.

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

NATIONAL CORRESPONDENTS

ALBANIE**Mr. Zamir DEDEJ**

Director of Nature Protection Directorate
Ministry of Environment
Rr. Duresi, Nr. 27 -Tirana - Albania
Tel : 355 4 270 624
Fax : 355 4 270 627
E-mail : zamir@cep.tirana.al

ALGERIE**Mr Abdelhafid CHALABI**

Consultant
Tel/Fax: 00213 21 29 00 13
E-mail: abdelhafid_chalabi@yahoo.fr

BOSNIE-HERZEGOVINE**Mr. Ivan BUNTIC**

Head of Environment Department
Cantonal Ministry of Civil Engineering, Physical
Planning & Environment Protection
3, Stjepana Radica - 88000 Mostar
BOSNIA & HERZEGOVINA
Tel : 387 36 31 21 89
Fax : 387 36 31 21 90
E-mail : min.gradit.hnz@tel.net.ba
Ivan.buntic@tel.net.ba

CROATIE**Ms. Gordana PAVOKOVIC**

Expert Associate
Ministry of Environment Protection and Physical
Planning
Marine and Coastal Protection Unit
51000 Rijeka, Uzarska 12- Croatia
Tel: 385 51 213 499
Fax : 385 51 214 324
E-mail : margita.mastrovic@mzopu.hr

CHYPRE**Ms Myroula HADJICHRISTOFOROU**

Head of Marine Environment Unit
Department of Fisheries and Marine Research
13, Aeolou street - 1416 Nicosia - Cyprus
Tel: 357 223 03 901 / 350 316
Fax: 357 223 50 316
E-mail : andrecws@logos.cy.net

COMMISSION EUROPEENNE**Mr Jose RIZO-MARTIN**

European Commission
DG Environment
100 rue de la Loi / Westrat 1049 Bruxelles
Tel : +32 2 29 50 106
E-mail : jose.rizo-martin@cec.eu.int

FRANCE**Mr. Taher OU RABAH**

Chargé de Mission International
Direction de la Nature et des Paysages
Ministère de l'Ecologie et du Développement
Durable
20, Avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP
Tél : 00 33 1 42 19 20 90
Fax : 00 33 1 42 19 19 06
E-mail : tahar.ou-
rabah@environnement.gouv.fr

ISRAËL**Mr. Eliezer FRANKENBERG**

Deputy Chief Scientist
Israel Nature & Parks Authority
3 Am Veolamo St - Jerusalem 95463 - Israel
Tel : 972 2 500 5427 / 444
Mobile: 972 57 76 20 02
Fax : 972 2 652 92 32
E-mail : [Eliezer.frankenberg@nature-
parks.org.il](mailto:Eliezer.frankenberg@nature-parks.org.il)

ITALIE**Mrs Carla BARBERA**

Ministry of Environment
Via Cristoforo Colombo N°44-
00147 Rome- Italy
Tél: 0039 06 57 223 458
Fax:0039 06 57 223 470
E-mail: barbera.crl@minambiente.it

Mr Giulio RELINI

Focal Point for SPA
DIP.TE.RIS Laboratori di Biologia Marina e di
Ecologia Animale
University of Genova
Via Balbi 5, 16126 Genova
Tel/Fax: +39 010 24 77 537
E-mail: sibmzool@unige.it

GRECE

Ms Rania Stavroula SPYROPOULOU

Ministry of Environment, Physical Planning and
Public Work - Department of Natural
Environment Management
36, Trikalon str. GR 15126 – Athens
Tel: 30 210 69 18 202
Fax : 30210 69 18 487
E-mail: s.spyropoulou@dpers.minenv.gr

Ms Eleni MICHALATOU

EKBY
14th Thessaloniki Mihaniana 57001 Themi –
Greece
Tel: 2310 47 33 20
Fax: 231047 17 95
E-mail: mihalatu@ekby.gr

MALTE

Mrs Carmen GRECH

Environment Office Biodiversity
Environnement Protection Directorate
Malta Environment Planning Authority
Biodiversity Protection Unit
Valetta ; CMR 02 Malta
Tel : 00356 22 90 15 91
Fax : 00356 22 224 2290 /1595
E-mail : carmen.mifsud@mepa.org.mt

MAROC

Mr El Hassane DOUMI

Administrateur
Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement
36 Avenue Al Abtal
Agdal-Rabat
MAROC
Tel : 212 37 77 26 62 & 35 /212 66 14 24 38
Fax :212 37 77 26 40
E-mail :elh_doumi@hotmail.com
dcop@minenv.gov.ma

MONACO

Mrs. Marie-Christine VAN KLAVEREN

Chef de Division Patrimoine Naturel
C/o Coopération Internationale
Villa Girasole, 16 Bd de Suisse
MC-98000 - Monaco
Tel: 377 93 15 80 10
Fax: 377 93 15 42 08
E-mail : mcvanklaveren@gouv.org

SLOVENIE

Mr. Robert TURK

Head of Regional Office in Piran
Institute of the Republic of Slovenia For Nature
Conservation
Regional Office Piran Tartinev TRG 12
6330 Piran - Slovenia
Tel: 386 5 67 10 901
Fax: 386 5 67 10 905
E-mail: robert.turk@zrsvn.si

ESPAGNE

Mr. Javier PANTOJA

Marine Biodiversity Programme Officer
Ministry of Environment
Directorate General for Nature Conservation
Gran Vía de San Francisco, 4
E-28005 – Madrid
Tel: 34 91 596 46 11
Fax: 34 91 596 48 09
E-mail : JPantoja@mma.es

Ms Maria Jesus DE PABLO

Technical Adviser
E-mail : MJDEPablo@mma.es

REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

Mr Akram Issa DARWISH

Director of Biodiversity and
Protected Areas Directorate
Ministry of State for Environmental Affairs
Tolyani str- PO Box 3773 - Damascus

TUNISIE

Mr Habib BEN MOUSSA

Directeur
Agence Nationale pour la Protection de
l'Environnement
12, Rue de Kameroun 1002 Tunis Belvédère
TUNISIE
Tel: 216 71 287 197
Fax : 216 71 848 069
E-mail : h.bmoussa@apal.nat.tn

TURQUIE**Mr M. Hakan BAYKAL**

Environmental Expert
Ministry of Environment
Çevre Bakanligi -Eskisehir Yolu, 8.Km Ankara
TURKEY
Tel: 90 312 287 99 63 /20 09
Fax: 90312286 2271
E-mail: hakan700@hotmail.com -
hbaykal99@yahoo.com

SECRETARIAT DES NATIONS UNIES**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE)****UNITE DE COORDINATION DU PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE
(PNUE/PAM)****Mr. Ante BARIC**

GEF PROJECT Manager
Tel: 30 1 72 73 102
E-mail: abaric@unepmap.gr

Mrs Tatiana HEMA

Programme Officer
Tel: 30 1 72 73 106
Fax: 30 1 72 53 19 6/7
PO Box 18019
48 Vassileos Konstantinou Avenue
11635 Athens
GREECE

**CENTRE D'ACTIVITES REGIONALES POUR LES AIRES SPECIALEMENT PROTEGEES
(CAR/ASP)****Mr. Mohamed Adel HENTATI**

Director

Mr. Anne MARRAY

Report Writer/English Reviser

Mr. Chedly RAIS

Scientific Director

Mr Fayçal SOUISSI

French Reviser

Ms Lobna BEN NAKHLA

Assistant to Project

Mr. Giovanni TORCHIA

Consultant

Ms. Néziha BEN MOUSSA

Secretary

Mr Arsen PAVASOVIC

Consultant

Regional Activity Centre for Specially
Protected Areas (RAC/SPA)
Boulevard de l'Environnement
Tel: 216.1.795 760
Fax: 216.1.797 349
E-mail: car-asp@rac-spa.org.tn

ORGANISATIONS

ACCOBAMS SECRETARIAT

Mrs. Marie-Christine VAN KLAVEREN

Executive Secretary
16 Bd de Suisse
MC-98000 - Monaco
Tel: 377 93 15 80 10/20 78
Fax: 377 93 15 42 08
E-mail : mcvanklaveren@accobams.mc

FAO

Mr Lleonart JORDI

E-mail: jordi.lleonart@fao.org

IUCN

Ms Imène MELIANE

Marine Programme Officer - IUCN
Centre for Mediterranean Cooperation
C/Maria Curia 35
Parque tecnologico de Andalucia
29590 Campanillas – Malaga
SPAIN
Tel: 34 952 02 84 30
Fax: 34 952 02 81 45
E-mail: imene.meliane@iucn.org

ANNEXE II

AGENDA DE LA REUNION

<u>Point 1 de l'ordre du jour -</u>	Ouverture de la réunion
<u>Point 2 de l'ordre du jour -</u>	Règlement intérieur
<u>Point 3 de l'ordre du jour -</u>	Election du bureau
<u>Point 4 de l'ordre du jour -</u>	Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
<u>Point 5 de l'ordre du jour -</u>	Présentation et état d'avancement du projet PAS BIO
<u>Point 6 de l'ordre du jour -</u>	Examen et analyses détaillées du document préliminaire du PAS BIO

Session 1: Présentation et examen du document préliminaire du PAS BIO

Session 2: Concertation avec les correspondants nationaux pour la révision des documents: «projet de synthèse des rapports nationaux» et «projet de résumé des Plans d'Action Nationaux» élaborés dans le cadre du projet PAS BIO».

<u>Point 7 de l'ordre du jour -</u>	Autres activités
<u>Point 8 de l'ordre du jour -</u>	Adoption du rapport de la réunion
<u>Point 9 de l'ordre du jour -</u>	Clôture de la réunion